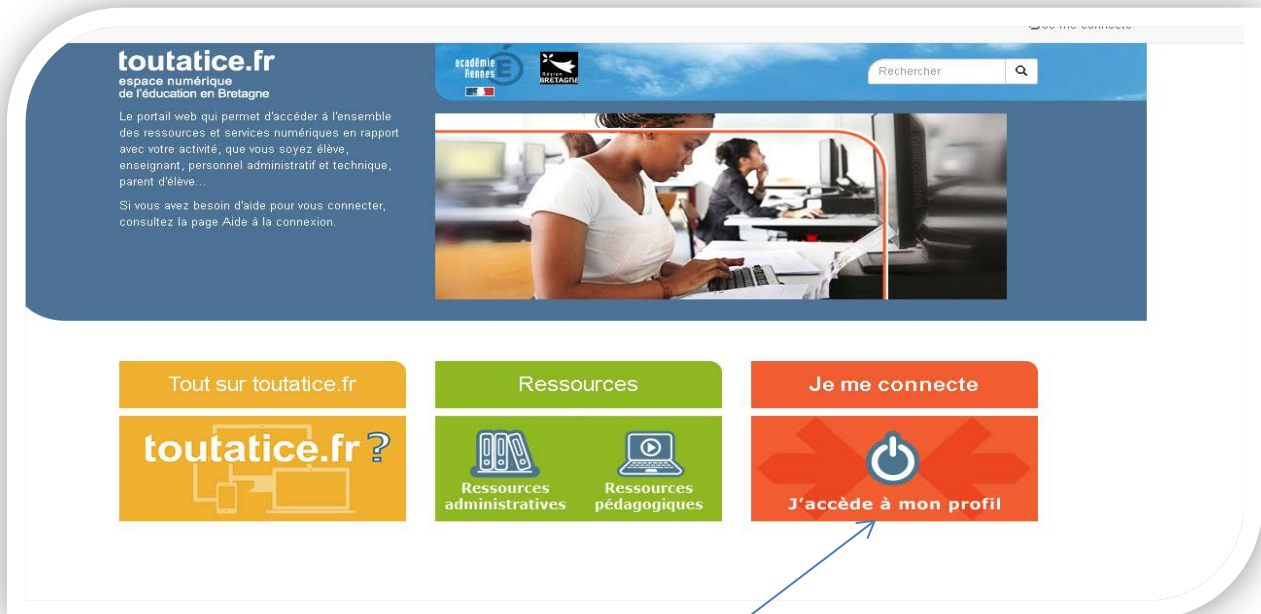


PROCEDURE ACCES CIRCULAIRES

1^{er} étape :

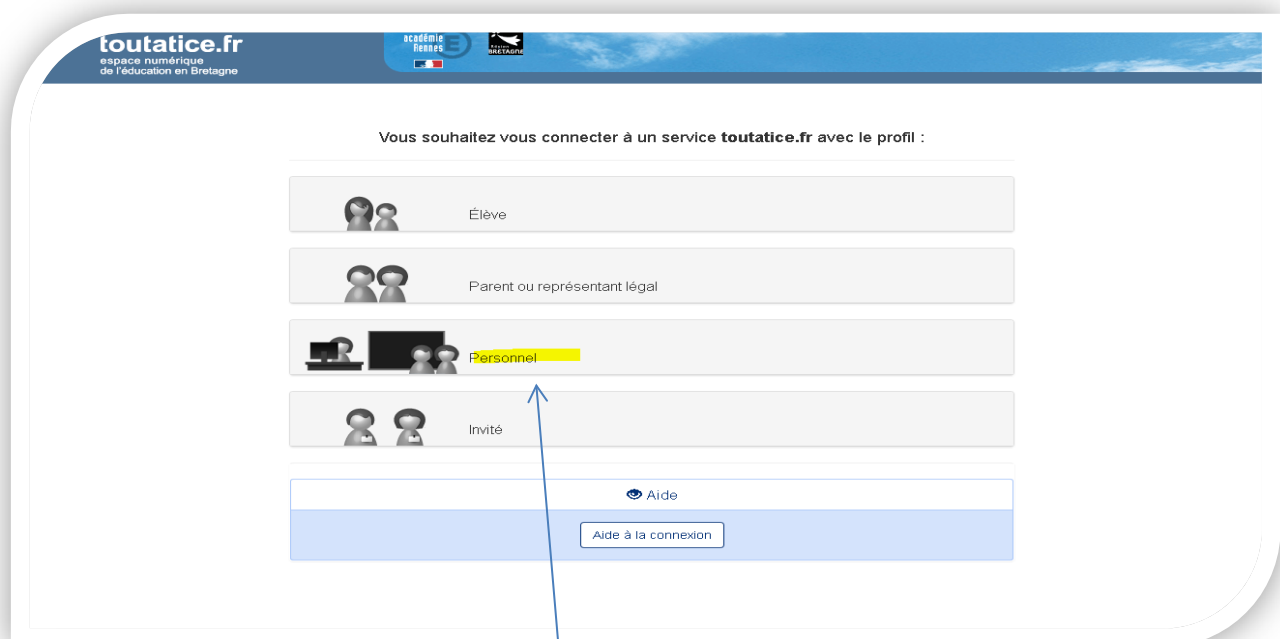
Se connecter sur le portail toutatice : www.toutatice.fr



Cliquer sur « j'accède à mon profil »

2^{ème} étape

Se connecter par son profil



Cliquer sur « Personnel »

toutatice.fr
espace numérique
de l'éducation en Bretagne

académie
Rennes

Vous souhaitez vous connecter à un service toutatice.fr avec le profil :

Élève

Parent ou représentant légal

Personnel

- de l'académie de Rennes
- d'un établissement de l'enseignement privé sous contrat
- d'un établissement de l'enseignement agricole public
- d'un établissement de l'enseignement maritime public
- d'une collectivité ou d'une institution partenaire (disposant d'un compte académique)

Mémoriser ce profil

Valider

Cliquer sur «d'un établissement de l'enseignement privé sous contrat»

Je vous invite à mémoriser votre profil afin d'éviter cette demande à chaque connexion

3^{ème} étape

Se munir de son identifiant et clef OTP

académie
Rennes

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Vous souhaitez accéder à vos applications de l'Éducation en tant que :

Personnel

Vous n'êtes pas un Personnel ?

Changer de profil

Entrez votre identifiant et votre mot de passe

Identifiant :

Mot de passe : (ou Passcode OTP (Code PIN + clé de sécurité))

Connexion

Confidentialité

Attention. Vos identifiant et mot de passe sont **strictement confidentiels** et ne doivent être confiés à personne, même à des personnels du Rectorat.

Sécurité

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous **déconnecter et fermer votre navigateur** lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Aide

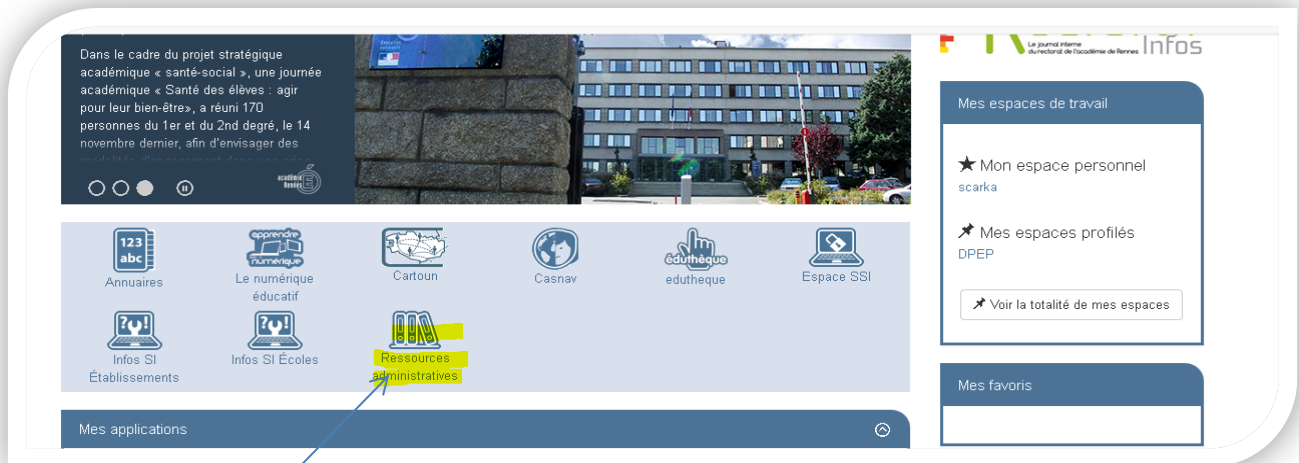
1ère connexion

Identifiant ou mot de passe oublié

Académie de Rennes.

Saisir son identifiant et clef OTP

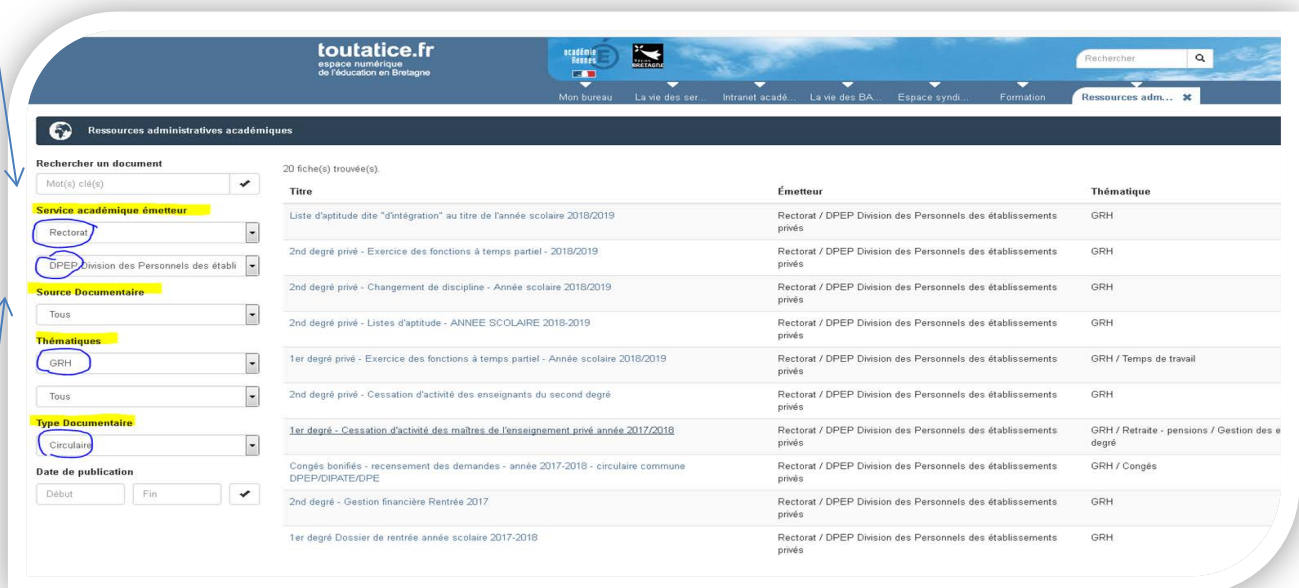
4^{ème} étape



Cliquer sur l'icône « Ressources administratives »

5^{ème} étape

Filter la recherche



Dans la liste déroulante cliquer sur :

1. **Rectorat** pour la rubrique service académique émetteur puis choisir DPEP (division des personnels des établissements privés)
2. **GRH** pour la rubrique Thématiques
3. **Circulaire** pour la rubrique type documentaire

Puis valider ; accès aux différentes publications de la DPEP